

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.



BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 950.038

Pointes obliques pour stylographes à bille.

M. LÉON-VICTOR ROUSSEL résidant en France (Seine).

Demandé le 23 juillet 1947, à 15<sup>h</sup> 5<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 14 mars 1949. — Publié le 15 septembre 1949.

La présente invention a pour objet un perfectionnement aux stylographes à bille. Le perfectionnement :

- 1° Facilite l'usage de ces appareils du point de vue de la tenue et du réamorçage;
  - 2° Entraîne l'élimination de certaines difficultés d'usinage existant dans la fabrication des stylographes à bille ordinaires.
- 10 Le stylographe à bille à pointe oblique peut être généralement quelconque du point de vue de la fixation de la bille, mais l'axe du solide géométrique qui sert de logement à la bille traçante est incliné sur l'axe général du corps du stylographe à bille. Cette
- 15 inclinaison est obtenue par un moyen quelconque; à titre indicatif et non limitatif, par exemple par celui d'une pointe plus ou moins longue et plus ou moins coudée
- 20 (fig. 1), ou par le logement du centre de la bille au voisinage d'une génératrice de la pointe (fig. 2), ou par troncature oblique de la pointe, le centre de la bille restant alors sur l'axe général de l'appareil (fig. 3).
- 25 Ces figures représentent des coupes longitudinales par un plan médian.

Du fait de cette inclinaison, en prenant comme terme de comparaison un stylographe à bille ordinaire tenu dans la même

30 position que le stylographe à bille muni d'une pointe oblique :

1° Les bords de la monture sont éloignés du papier;

2° L'axe du logement de la bille, étant rapproché de la normale au plan d'écriture, la partie extérieure de la bille est ou peut être diminuée. 35

En se référant toujours aux mêmes termes de comparaison, le rayon du cercle de sertissure plus faible permet d'augmenter le jeu de la bille dans sa monture dans la direction des plans normaux à l'axe du logement de la bille. Enfin, un jeu parallèle à cet axe, limité par une butée élastique quelconque dans la direction dudit axe, schématisée dans la fig. 4 par un ressort à boudin, est tolérable, ce jeu ne nuisant plus à l'écriture du fait que l'axe du logement de la bille est maintenu au voisinage de la normale malgré la tenue inclinée du corps du stylographe. Une pression accentuée du stylographe sur le papier applique la bille contre l'orifice intérieur du réservoir, la suppression de la pression libère le ressort et facilite le réamorçage par aspiration du corps pigmenté du réservoir. Au maximum de pression, la bille saille encore suffisamment du fait du pseudo-parallélisme du cercle de sertissure avec la surface sur laquelle on écrit. D'autre part, une certaine 60 proportionnalité s'établit entre la pression et la largeur du trait.

Il va de soi que ce qui précède est valable aussi bien pour la pointe seule que pour un stylographe considéré comme un tout dans son ensemble.

5

## RÉSUMÉ.

Les stylographes à pointe oblique sont entièrement caractérisés par l'inclinaison de l'axe du logement de la bille sur l'axe général du corps du stylographe à bille.

10 Ils permettent d'écrire en les tenant dans une position aussi inclinée que celle dans laquelle on tient habituellement un stylo-

graphe à plume; leur fabrication est facilitée du fait de la réduction devenue possible du cercle de sertissage; ils ont une 15 grande facilité d'engrègement due aux jeux accrus fixe et variable de la bille dans son alvéole, accroissements permis par le maintien au voisinage de la normale de l'axe du logement de la bille malgré la position in- 20 clinée du stylographe.

LÉON-VICTOR ROUSSEL,

quai de Champagne, 36. Le Perreux-sur-Marne  
(Seine).

Fig: 1.

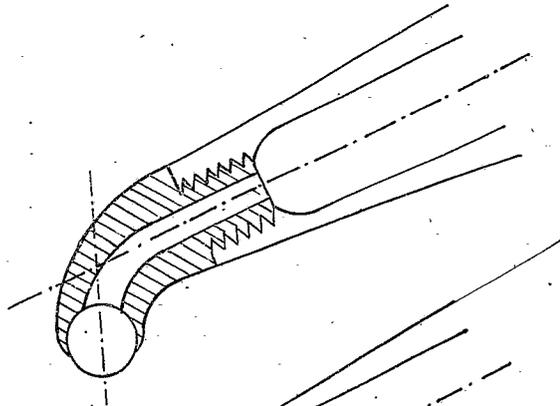


Fig: 2.

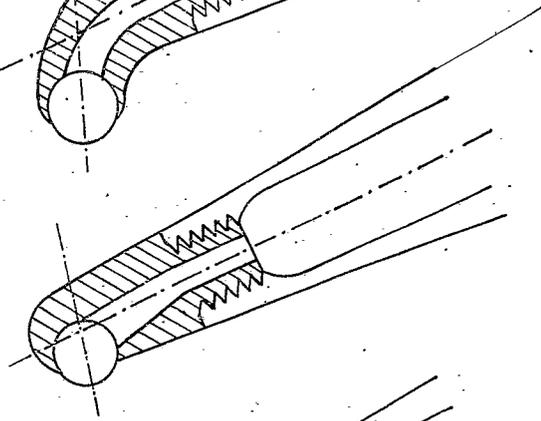


Fig: 3.

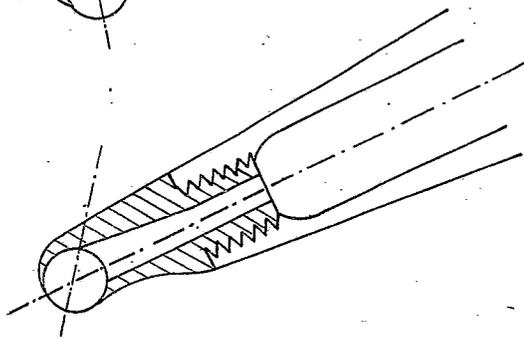


Fig: 4.

